



FICHE D'INSCRIPTION
Stages petites vacances de la Toussaint
Du 30 octobre au 3 novembre 2017

Nom / Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° téléphone :

Email (en majuscules) :

Stage souhaité : Enfant – 9 à 14 ans –

Les 30 et 31 octobre de 9h30 à 12h30 , le 2 novembre de 9h30 à 12h30 et le 3 novembre de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Modelage : Intervenante : Elodie VERDIER.

Sculpture en papier mâché : Intervenante : Emilie THIBAUDEAU.

Stage souhaité : Adulte – 18 ans et plus

Les 2 et 3 novembre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Techniques graphiques : Le cabinet de curiosités » – (Dessin, peinture, techniques mixtes) : Intervenante : Betty HOCHARD.

Initiation aux techniques de la tempera, de la peinture à l'œuf et de la peinture à l'encaustique : Intervenante : Claire ALARY.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions règlementaires des stages de l'École supérieure des beaux-arts TALM-Angers et m'engage à me conformer à ses obligations.

A _____, le _____

Signature

Documents à fournir au dossier :

- Justificatif de domicile pour les angevins et les résidents de l'agglomération Angevine.
- Justificatif du tarif réduit pour les adultes.
- Justificatif du quotient familial pour les enfants.
- *Droit à l'image*
- Chèque à l'ordre de la **régie de recettes ESBA TALM – site d'Angers**

Partie réservée à l'administration : QF Tarif € Chèque / Espèces



DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur _____ autorise l'École supérieure des beaux-arts TALM-Angers à publier les photographies et/ou vidéos, dans lesquelles j'apparais / mon enfant* _____ apparaît. Les images seront utilisées sous le contrôle du directeur de l'École supérieure des beaux-arts TALM-Angers. Je reconnais donner cette autorisation dans un but pédagogique, éducatif et culturel.

Le

Signature

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

* rayer la mention inutile

INFORMATIONS PRATIQUES

Les stages se déroulent pour les adultes sur 2 journées et pour les enfants sur 3 demi-journées de 3 heures et 1 journée de 6 heures. Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles. Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés. L'établissement se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Des stages seront également proposés pendant les vacances d'hiver (du 5 au 9 mars 2018) et de printemps (du 2 au 4 mai 2018). Les fiches d'inscription seront téléchargeables sur le site internet de l'école en janvier 2018.

- S'inscrire

Fiche d'inscription à télécharger sur le site ou à retirer au secrétariat de l'école du lundi au vendredi de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h.

Pour toute information complémentaire, contacter Martine GIRARD (martine.girard@talm.fr) ou Vincent GOUJON (vincent.goujon@talm.fr) au 02 72 79 86 90.

Les dossiers d'inscription dûment complétés peuvent être déposés ou envoyés par voie postale au secrétariat de l'école : 72, rue Bressigny - Angers.

- Tarifs

Le tarif réduit s'applique aux chômeurs de 18 à 25 ans, aux étudiants résidant à Angers et agglomération angevine (sur présentation de la carte étudiante + justificatif de domicile), aux allocataires de l'AAH (Allocation adulte handicapé), du RSA (Revenu de solidarité active), de l'ASS (Allocation de solidarité spécifique) et du FSV (Fonds de solidarité vieillesse).

- Régler

Par chèque libellé à l'ordre de la **régie de recettes ESBA – site d'Angers**

En espèces (uniquement pour les dossiers déposés au secrétariat).

- Les modalités de règlement

La totalité des droits d'inscription est à régler lors de l'inscription.

- Les conditions de remboursement

Aucun remboursement ne sera opéré.

En cas d'abandon pour cas de force majeur, un courrier devra être adressé à l'École supérieure des beaux-arts TALM-Angers accompagné des justificatifs. Un remboursement partiel sera alors examiné sachant que dans tous les cas, l'École supérieure des beaux-arts TALM-Angers retiendra 10% pour frais de dossier.

Stages enfants (9 – 14 ans)

Les stages pour enfant sont dirigés et conçus par un professeur et concernent une initiation à des pratiques artistiques afin de développer la créativité et l'habileté des enfants.

Tarifs pour les résidents de l'Agglomération d'Angers :

Enfants de 9 ans à 14 ans

Tranches de quotient :

De 0 à 600	50 €
De 601 à 700	58 €
De 701 à 1000	72 €
De 1001 à 1300	89 €
De 1301 à 1600	100 €
De 1601 à 2000	110 €
Supérieurs à 2000	120 €

Tarifs hors Agglomération d'Angers : 130 €

Stages adultes (à partir de 18 ans)

L'objectif de ces stages est l'initiation ou l'approfondissement d'une technique (dessin, peinture, techniques mixtes) et (Initiation aux techniques de la Tempera, de la peinture à l'œuf et de la peinture à l'encaustique).

Dirigés et conçus par un professeur, ces stages permettront aux participants de mener un projet créatif élaboré durant le stage.

Tarifs pour les résidents de l'Agglomération d'Angers :

Plein tarif : 120 €

Tarif réduit : 60 €

Tarifs hors Agglomération d'Angers :

Plein tarif : 150 €

Tarif réduit : 75 €